

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 1

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Société coopérative d'habitation, Genève

Extrait du rapport du Conseil d'administration ; exercice 1954/1955. - En commençant ce 35^e rapport annuel sur l'activité de notre société, le Conseil d'administration a le chagrin de rappeler que le 9 novembre 1954 est décédé M. William Grandjean, directeur de la Société coopérative suisse de consommation à Genève et vice-président de notre société. M. William Grandjean était membre du Conseil d'administration et du Comité de direction depuis la fondation de notre société. Il nous a constamment aidé de ses conseils et nous a fait profiter de sa grande expérience. Il était au sein du Comité de direction une présence active, et tous ses collègues ont apprécié son esprit ferme et conciliant. Son départ a été une très grande perte pour la Société coopérative d'habitation de Genève.

Nous avons pris connaissance avec intérêt de la loi votée le 2 avril 1955 par le Grand Conseil de Genève et accordant des prêts à intérêt réduit pour encourager la construction de logements à loyers modiques. Notre société serait désireuse de pouvoir à cette occasion ouvrir une nouvelle étape de construction de logements, pour aider, ainsi qu'elle l'a déjà fait antérieurement, à pallier la pénurie d'appartements pour les familles à revenus modestes. Notre Comité de direction étudie diverses solutions. Si des constructions n'ont pu être entreprises jusqu'à présent, il faut en chercher la raison dans le prix très élevé des terrains aux environs de la ville. La condition principale pour construire des immeubles dont les loyers demeurent abordables est de pouvoir disposer d'un terrain acquis à des conditions raisonnables. Ce n'est que si cet aspect-là de la question peut être réglé que notre société pourra réaliser une étape nouvelle.

Informations U.I.A.

Réunion des Commissions de l'U.I.A.

La réunion de la Commission de l'habitat est envisagée en Suisse en mai 1956 ; celle de la Commission de l'urbanisme, à Varsovie, en juin 1956, et celle de la Commission des constructions scolaires, à Londres, dans le courant de mars 1956.

Concours internationaux

Le Secrétariat général est en rapport avec les organisateurs du concours de Syracuse et avec ceux du concours pour le monument au général Trujillo (République Dominicaine).

Il espère que le programme de ces deux concours sera modifié conformément aux recommandations de l'U.I.A.

En attendant, la participation à ces deux concours reste *déconseillée*.

MM. Tschumi, président de l'U.I.A., et Céas, vice-président, ont participé aux travaux du jury pour le concours concernant le monument en l'honneur du prince Henri le Navigateur. Le rapport du jury sera communiqué ultérieurement.

Expositions

L'Exposition U.I.A. va quitter prochainement La Haye pour être présentée à Rome, puis à Milan.

Les travaux d'élèves architectes qui étaient présentés à La Haye seront exposés très prochainement à l'Ecole des beaux-arts de Paris. (Inauguration en janvier 1956.)

Unesco

Comité de liaison des organisations internationales dans le domaine des arts et des lettres

Le Comité de liaison des organisations internationales dans le domaine des arts et des lettres s'est réuni à Paris, au siège de l'Unesco, les 10, 11 et 12 octobre 1955.

Ce comité était composé des délégués des organisations suivantes : Institut international du théâtre, Conseil international de la musique, Association internationale des arts plastiques, Union internationale des architectes, Pen-Club international.

L'U.I.A. était représentée par M^{me} Hélène Synkus, désignée par le Comité exécutif, et assisté de MM. Pierre Vago, secrétaire général, et Robert Lebreton, délégué permanent auprès de l'Unesco.

À la suite des trois journées d'échanges de vues, un certain nombre de résolutions ont été adoptées. Voici celles qui intéressent plus spécialement les architectes.

1. Rôle et activités du Comité de liaison

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres ayant passé en revue le programme des différentes organisations en présence afin de confronter et, si nécessaire, de coordonner leurs activités, tout en resserrant leurs liens avec l'Unesco, tient à souligner que ses délibérations ont fait apparaître de nombreux points où des contacts entre les différentes organisations paraissent souhaitables et quelquefois indispensables.

C'est pourquoi le Comité de liaison remercie l'Unesco de l'initiative qu'elle a prise en le constituant, et émet le vœu que des contacts périodiques, sinon permanents, entre les artistes et les écrivains soient rendus possibles dans l'avenir.

2. Comité de liaison à l'échelon national

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres attache la plus grande importance aux rapports de coopération entre les artistes des différentes disciplines, particulièrement entre peintres, sculpteurs et architectes, et recommande aux groupements nationaux des organisations

PARQUETERIE DU LÉMAN S.A.

Bureau : Galerie Saint-François B - Lausanne - Tél. 22 13 50



Entreprise générale de parquets

Tous travaux de réparation
Entretien et ponçage de
parquets et planchers
Devis sur demande et sans
engagement

Parquets Mosaïques en tous genres

Tous travaux exécutés
par personnel spécialisé
Inscrit au registre professionnel

Entreprise générale

ED. CUÉNOD S.A.

GENÈVE Rue des Plantaporrêts 8 - BEX Rue du Marché

Bâtiment - Travaux publics
Maçonnerie - Gypserie - Peinture

Béton armé - Réparation et entretien d'immeubles

CHAUFFAGES CENTRAUX

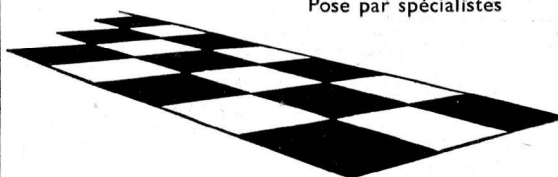
WILLY BRAUCHLI

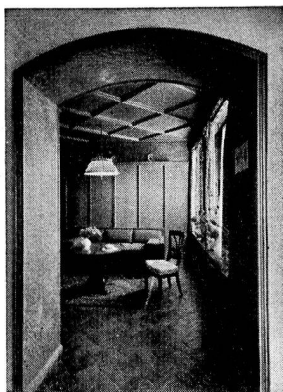
LAUSANNE Mauborget Téléphone (021) 23 32 95

BARBEY & C^{ie} S.A.

LAUSANNE - Gare du Flon

Carrelages - Revêtements
Mosaïques - Eviers
Fournitures - Gros - Détail
Pose par spécialistes





MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE MODERNES S. A.

LAUSANNE

La Perraudettaz
Chemin du Levant
Téléphone 28 10 21

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments Magasins Bureaux
Ouvrages d'art
Réparations Transformations

A. ABREZOL

Entretien
d'immeubles
Transformations
Tous travaux
soignés de
**PLATRERIE
PEINTURE**

LAUSANNE Rue César-Roux 22 Tél. 22 86 00

MAESTRIA

La marque des beaux et bons
papiers peints
du spécialiste

Adolphe Meystre s. a. - Saint-Pierre 2 - Lausanne

Asphaltages
Linoléums
Parquets de liège
Sols en caoutchouc
AT, Phenco
Plastofloor

**Perraud
Gicoud & Co.**

LAUSANNE

Rue Centrale 25
Tél. (021) 22 20 40

membres de constituer des Comités de liaison nationaux, qui traiteraient de tous les problèmes professionnels ou artistiques communs aux artistes de leur pays.

3. Représentation au sein des Commissions nationales de l'Unesco.

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres recommande à chaque groupement national de ces organisations de se mettre en relation avec la Commission nationale de son pays en vue d'obtenir d'y être représenté et de participer activement à ses travaux ou à ceux de ses comités spécialisés.

4. Echanges de personnes

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres :

remercie l'Unesco des efforts accomplis dans son programme de bourses pour faciliter les séjours à l'étranger des écrivains et artistes ;

lui demande d'attirer l'attention de ses Etats membres sur la nécessité des contacts entre écrivains et artistes nationaux et étrangers, en vue de favoriser par des échanges féconds la création artistique et de développer la compréhension internationale ;

recommande à l'Unesco d'établir, avec la collaboration des autorités nationales intéressées, des listes de centres internationaux d'accueil ou de séjour, publics ou privés, gratuits ou payants, destinés à recevoir des artistes ou des écrivains ;

recommande aux organisations internationales non gouvernementales représentées au Comité de liaison de collaborer avec l'Unesco à la collecte de ces informations, de diffuser parmi leurs membres les listes ainsi établies, de demander qu'une place soit faite aux artistes et écrivains étrangers dans les centres d'accueil et de séjour réservés jusqu'à présent à leurs nationaux, et, d'une façon générale, d'étudier toutes les possibilités d'échanges avec les groupements étrangers similaires (échanges de logements, ou d'ateliers, de frais de séjour, de facilités diverses).

5. La participation des jeunes aux congrès des créateurs de l'esprit.

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres, après avoir pris connaissance de l'intéressante expérience de l'Union internationale des architectes dans l'organisation des concours internationaux entre étudiants des écoles d'architecture :

estime que de semblables initiatives pourraient être prises utilement dans tous les domaines des arts et des lettres ;

et recommande que l'Unesco encourage par tous les moyens la participation des jeunes aux congrès des créateurs de l'esprit.

6. Colloque sur la conception du théâtre d'aujourd'hui

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres souhaite que soit organisé par l'Union internationale des architectes, sous l'égide de l'Unesco, et avec la collaboration de l'Institut international du théâtre, de l'Association internationale des arts plastiques, du Conseil international de la musique et du Pen-Club international, un colloque sur la conception du théâtre d'aujourd'hui, réunissant des architectes, des décorateurs et artistes plasticiens, des auteurs dramatiques, des metteurs en scène, des acteurs, des chefs d'orchestre, des administrateurs de théâtre et des techniciens de l'éclairage et de l'acoustique.

Les documents, débats et résolutions de ce colloque pourraient faire l'objet d'une publication.

7. Circulation internationale d'expositions

Le Comité de liaison des organisations internationales non gouvernementales du domaine des arts et des lettres :

souhaite que l'Unesco attire l'attention de ses Etats membres sur l'intérêt que présentent pour la connaissance et la compréhension mutuelle des peuples certaines expositions internationales préparées par les organisations représentées à ce comité, et qui constituent souvent des témoignages caractéristiques des tendances et des réalisations de l'art contemporain ;

suggère que les Etats membres envisagent la possibilité de couvrir les frais de transport et de présentation du matériel réuni par les organisations elles-mêmes ;

recommande au directeur général d'envisager la possibilité d'aider directement à la circulation internationale de telles expositions.

Protection des charpentes contre
Vers du bois - Fourmis - Champignons



L. GUGGISBERG Conservation du bois LAUSANNE

1 Rue Ancienne-Douane - Tél. 021 / 23 68 71